



orange

Paris

12 mai 2014

**AVSC, CCO, SCO, UAT**

# Toutes et tous en grève le lundi 19 mai

Malgré nos alertes successives, les directions Orange France et de la relation clients continuent à être dans le déni des risques pour la santé des salarié-es de la relation clients. La situation dans nos services ne cesse de se dégrader.

La liste, de ce qui ne va pas, est longue : horaires chamboulés, congés refusés, activités complexifiées, non reconnaissance des qualifications, surveillance, pression aux objectifs, perte d'activités, inquiétude sur l'avenir des sites....

## **Beaucoup de collègues vont au travail à reculons !**

**Il faut que le personnel se fasse entendre** pour que la direction prenne en considération cette situation. Elle doit apporter des réponses qui ne soient pas du bla bla comme cela a été le cas pour la création des Services Clients Orange !

## **Pour cela, Sud a déposé un préavis de grève :**

La Fédération SUD des activités postales et de télécommunications dépose un préavis de grève pour le lundi 19 mai de 0h00 à 24h00.

Ce préavis de grève concerne l'ensemble des personnels des AVSC, CCO, SCO et UAT d'Orange y compris les services cycliques selon leur régime de travail, y compris les personnels mis à disposition.

Ce préavis de grève est donc motivé par les revendications suivantes :

- pour des recrutements pour remplacer les départs et compléter les temps partiels,
- le maintien de l'activité soutien de proximité,
- le maintien de tous les sites et de toutes les activités Home et Mobile,
- la revalorisation des métiers,
- reconnaissance des qualifications :
  - bande D pour les conseiller-ères,
  - bande Dbis pour les soutiens et conseiller-ères experts,
  - bande E pour les responsables d'équipe,
- l'augmentation du budget promotion pour permettre une promotion au bout de 10 ans d'ancienneté,
- le traitement de tous les sous positionnements,
- la revalorisation des salaires,
- l'arrêt de la polyvalence et de la poly-compétence forcées,
- l'arrêt de la surveillance (BQP, Lilas, Opoci...),
- la reconnaissance de la pénibilité des métiers de la relation client,
- le respect de l'équilibre vie privée vie professionnelle.